

Généralités

Les conditions générales ci-après sont applicables sauf stipulations particulières qui devront faire l'objet d'une convention écrite. Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente. Celles-ci ne sauraient être modifiées même par des stipulations contraires pouvant figurer sur les bons de commande du client, ses conditions générales d'achat ou sur tout autre document. Toute commande devient effective dès acceptation formelle écrite de notre société. L'annulation d'un ordre ne peut être obtenue qu'avec notre consentement.

Commandes de réalisations sur mesure et d'accessoires pour personnes à mobilité réduite

Toute commande nécessitant une fabrication sur mesure ne sera validée, le cas échéant, qu'après signature par le client des plans fournis par nos soins. Les commandes de réalisations sur mesure et les commandes d'accessoires pour personnes à mobilité réduite ne sont pas susceptibles d'annulation.

Prix

Les prix indiqués sur nos tarifs sont hors taxes et peuvent subir des modifications. Les prix facturés sont ceux du tarif en vigueur lors de l'enregistrement de la commande. Ces prix ne comprennent pas les frais de port ou de douane.

Transport-Livraison-Réception

Nos marchandises, expédiées en franco de port ou en port dû, voyagent aux risques et périls de l'acheteur. En cas de dégât de livraison ou de manquant, il précisera ses réserves sur le bon de livraison et les confirmera, dans les trois jours de la livraison, par courrier recommandé avec AR adressé au transporteur. L'acheteur prendra à sa charge les frais liés à la non livraison en raison d'éléments mal indiqués, c'est-à-dire adresse de livraison erronée ou incomplète. Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif et sans qu'il puisse en résulter un droit quelconque à indemnité, s'ils étaient dépassés. Le franco de port est accordé pour toute livraison supérieure à 700 € net HT (sauf biométrie).

Les réclamations doivent être formulées par écrit dans les 8 jours suivant la réception des envois.

Traitement des Déchets d'Equipements Electriques & Electroniques (DEEE)

NORMBAU-FRANCE assurera le traitement des DEEE conformément au décret 2005 -829 du 20 juillet 2005.

Retour de marchandises

Aucun retour de marchandise n'est accepté sans notre accord préalable, traduit par un document « accord de reprise ».

Tout retour de marchandise devra être fait dans un délai maximum de trois mois après facturation (joindre une copie de la facture à la demande de retour) et franco domicile.

En tout état de cause, un abattement sera appliqué à la valeur nette de facturation couvrant les frais de reprise.

Ces conditions ne sont pas valables dans les cas suivants :

- matériel fabriqué sur mesure
- accessoires pour personnes à mobilité réduite
- toute marchandise qui ne nous parvient pas dans son emballage d'origine et en état de revente.

Toute marchandise retournée sans l'application des conditions précédentes sera systématiquement retournée à son expéditeur et à ses frais.

Paiement

Les conditions générales de règlement sont fixées à 30 jours, date de facture pour tout client possédant un compte ouvert en nos livres. Aucune déduction sur le montant des factures n'est admise. Toute détérioration du crédit de l'acheteur pourra justifier l'exigence de garanties ou d'un règlement comptant avant l'exécution des commandes reçues. Seule la TVA correspondant au prix effectivement payé ouvrira droit à déduction.

Retard de paiement

En application de l'article L 441-6 du code du commerce, des pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture dans le cas où les sommes dues sont payées après cette date. Le taux de ces pénalités est de 3 fois le taux de l'intérêt légal. Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. Les frais de recouvrement seront à la charge du client. En cas de retard de paiement, toutes les commandes en cours seront suspendues sans préjudice de toute autre voie d'action. Le refus de paiement rendra immédiatement exigible l'intégralité de notre créance.

Garanties et Responsabilités

A défaut de convention particulière expresse, il incombe à l'acheteur de vérifier que les produits commandés correspondent à ses besoins. Normbau-France garantit que ses produits sont conformes à la réglementation et aux normes françaises et européennes en vigueur les concernant, quant elles existent. En outre, les produits commercialisés par Normbau-France ont fait l'objet de tous les contrôles nécessaires pour en assurer le bon fonctionnement. Normbau-France garantit ses produits contre tous vices de matière, de fabrication et de conception pendant une durée propre à chaque produit, à partir de la date de livraison, cette durée de garantie figurant pour chaque produit sur le catalogue Normbau-France et pouvant être adressée à l'acheteur sur simple demande écrite de sa part.

Si l'acheteur estimait que les produits livrés étaient entachés de défaut de matière ou de vices cachés, il devra avertir Normbau-France par écrit, sans délai, en précisant la nature et l'étendue des vices allégués et en fournissant tous les justificatifs quant à la réalité de ceux-ci.

L'acheteur devra laisser toutes facilités à Normbau-France pour effectuer ou faire effectuer par tout tiers désigné par elle, toutes les constatations qu'elle jugera nécessaire, et notamment Normbau-France pourra solliciter de l'acheteur le retour franco de port des produits litigieux aux fins d'analyse.

Seule Normbau-France ou toute personne dûment désignée par elle, pourra effectuer ces contrôles, analyses et vérifications. Si à l'issue de ces analyses, contrôles et vérifications, il s'avérait que les produits étaient bien défectueux, la garantie Normbau-France s'appliquerait.

Au titre de la garantie, Normbau-France s'engage à réparer ou à remplacer gratuitement tout produit reconnu défectueux.

Toute pièce remplacée dans le cadre de la garantie ne sera pas restituée.

La garantie Normbau-France est strictement limitée à l'obligation de réparation ou de remplacement des produits défectueux et il est expressément précisé que Normbau-France ne sera en aucun cas tenu à une indemnisation de quelque nature que ce soit et à aucun paiement de quelque frais, pénalités, indemnités ou dommages et intérêts que ce soit du fait des défauts ou des vices entachant les produits vendus par elle.

En outre, il est expressément précisé que sont exclues de la garantie les détériorations consécutives :

- . à une utilisation des produits Normbau-France non-conforme aux recommandations,
- . à une mise en oeuvre non conforme par rapport à la notice de pose,
- . à toute modification réalisée sur le matériel sans l'autorisation préalable de Normbau-France,
- . à des contraintes extérieures (vandalisme, incendie, foudre, surtension, creux de tension..) ou tout autre cas de force majeure,
- . à un défaut d'entretien dû au non-respect des conditions d'entretien ou d'utilisation recommandées par Normbau-France et disponibles sur simple demande écrite de l'acheteur,
- . à une usure normale, la garantie ne pouvant en aucun cas avoir pour effet de prolonger la durée de vie des produits Normbau-France.

Si après examen par Normbau-France, il s'avérait qu'en réalité les produits n'étaient nullement entachés de défauts ou de vices, alors la garantie de Normbau-France ne pourra s'appliquer. En cas de désaccord entre les parties sur l'existence des défauts ou des vices allégués par l'acheteur, celui-ci devra saisir, à défaut d'accord amiable entre les parties, le Tribunal de commerce de Strasbourg afin qu'il statue sur le différend opposant les parties.

Clause de réserve de propriété

Les marchandises restent notre entière propriété jusqu'à complet paiement du prix. Ne constitue pas un paiement, la remise de lettre de change ou de billet à ordre. Pendant la durée de la réserve de propriété, l'acheteur devra assurer les marchandises contre tous risques qu'elles peuvent courir ou occasionner.

Compétence - droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont régies et gouvernées par le droit français. Toute contestation de quelque nature que ce soit, relève de la compétence exclusive des tribunaux du siège social du vendeur.

NORMBAU-FRANCE

CS 50056 · 67242 Bischwiller Cedex/France
Téléphone 03 88 06 23 23 · Télécopie 03 88 53 90 41
www.normbau.fr · normbau_france@eu.irco.com